

Adoption d'un Village

Depuis longtemps le Conseil Municipal de Clichy et la population désiraient accomplir un acte de solidarité patriotique en adoptant un des mille villages dont les ruines ne pourront se relever que si on leur tend une main secourable. Mais lequel choisir, laquelle de toutes ces détresses adopter ?

Le Conseil Municipal en était là de ses décisions, lorsqu'une lettre, venant du Pas-de-Calais, les trancha d'un seul coup. Le Maire était informé qu'entre tous les villages éprouvés, celui de Riencourt-les-Cagnicourt l'était plus que tous les autres peut-être, et que la charité des Clichois trouverait à s'y exercer largement.

Sans aucune hésitation, le Conseil Municipal accepta le principe de l'adoption mais avant de se prononcer d'une manière définitive, voulut connaître à quel besoins il aurait à faire face, à quelles obligations il allait s'engager.

Le mieux, à son avis, était d'y aller voir et, désireux d'agir, il chargea une Commission de se rendre sur place et de s'assurer de ce qu'il y avait à faire.

La Commission partit dès le 11 septembre et revint dans la même journée, rapportant des impressions inoubliables. Et, dès le 15 septembre 1919, elle déposait sur le bureau du Conseil Municipal le rapport que voici et dont les conclusions furent adoptées.

« Monsieur le Maire, Messieurs,

Dans sa séance du dimanche 7 septembre 1919, le Conseil municipal sollicité d'adopter le village de Riencourt-les-Cagnicourt (Pas-de-Calais) a chargé une délégation d'aller se rendre compte sur place des besoins des habitants et de s'assurer que leur situation était digne d'intérêt.

Cette délégation, composée de MM Orsal, Pambrun, Van Craeynest, Vicongne et Desormeaux, s'est rendue, le jeudi 11 septembre 1919, à Riencourt-les-Cagnicourt.

C'est le compte rendu de sa visite que j'ai l'honneur de vous soumettre, en même temps que je vous demande d'approuver ses conclusions :

Vos délégués ont accompli le trajet de Paris à Arras en chemin de fer, et celui d'Arras à Riencourt-les-Cagnicourt dans une automobile militaire, mise à leur disposition par la Préfecture du Pas-de-Calais.

Je m'excuse de ces détails, mais vous verrez qu'ils ont leur intérêt pour la compréhension de ce qui va suivre.

Des deux côtés de la ligne de Paris à Arras, la guerre a marqué les villes et les campagnes de ses terribles empreintes. Ce ne sont, d'abord, si j'ose m'exprimer ainsi, que des égratignures, des balafres : murs éventrés, toits crevés. Mais, à partir de Longeau, les ravages se multiplient, les villages sont encore debout, mais en ruines, les arbres fauchés par la mitraille jonchent le sol. D'Albert à Arras c'est le désastre complet. Les champs sont incultes, les villages détruits ne parquent leur place que par quelques murailles croulantes, les routes disparues, indiquées seulement par quelques arbres morts, restés debout malgré la mitraille. Des milliers de maisons qui composaient la charmante ville d'Albert, pas une n'est repérable, les plafonds écroulés. Le cœur est étreint d'une douloureuse angoisse à cette vue, pourtant l'œil se raccroche à quelque chose.

A Arras, l'impression est moins pénible. Les maisons sont debout, beaucoup sont intactes, d'autres déjà réparées et malgré l'écroulement de l'hôtel de ville, l'anéantissement du

beffroi et de la cathédrale, et les ruines de la petite et de la grande place, avec leurs vieilles maisons flamandes aux arcades ajourées, l'émotion est moins pénible et moins vive qu'au milieu des campagnes traversées par le chemin de fer. C'est qu'aussi il y a là de la vie, de l'animation, du monde plein les rues.

Et Messieurs, si j'insiste sur ce spectacle qui pourrait rester étranger à ce rapport c'est pour faire mieux comprendre le contraste avec les pays que nous allons maintenant visiter. Au sortir d'Arras, c'est la mort. Sur l'immense plateau aux plaines autrefois fertiles et grasses qui s'étend sur plus de cinquante kilomètres d'un côté jusqu'à Cambrai, de l'autre jusqu'à Douai, c'est le désert, le silence, la mort. Des cent villages qui jalonnaient cette immense plaine de leurs maisons aux toits rouges, il n'y a plus rien. Disparues les métairies comprenant des centaines de têtes de bétail, disparues les églises dont les clochers se profilaient au loin, comme pour indiquer la route aux voyageurs, rasés les arbres des routes, dont quelques-uns restés debout tendant vers le ciel comme des moignons leurs branches dénudées.

L'automobile qui nous emporte traverse les ruines des villages qui furent Achicourt, Inchy, Marquion, Woincourt, Handecourt, Quéant, Rumaucourt, Handecourt-les-Cagnicourt etc. Par-ci par-là un pan de muraille, une cabane où l'œil s'arrête avec plaisir pour se reposer de l'infini qu'il contemple. A chaque tour de roue il semble que nous allons voir la mer apparaître au bout de cette immensité désolée.

Plus nous avançons et plus la douloureuse impression nous oppresse. Voici un cimetière anglais aux croix blanches, puis des tombes isolées, un camp d'anglais, des baraquements pour les prisonniers, et plus loin pour les travailleurs chinois. Et c'est ensuite le désert qui recommence pendant des lieues, où jadis s'étalaient de grasses prairies où paissaient des milliers de bestiaux.

Sur le bord de la route des débris sans nom, des fils de fer barbelés, des vieilles armes tordues et rouillées, des amas de projectiles non éclatés, des caisses de grenades. Parfois, la route est emportée et sur ces centaines de mètres nous roulons sur un chemin improvisé avec des poutres jetées en travers.

Riencourt-les-Cagnicourt annonce le chauffeur. Nous sautons de voiture, nous regardons autour de nous rien. C'est pire là que nulle part ailleurs ... le néant. Mais laissez-moi, Messieurs, vous dire ce qu'était, avant la guerre, le village de Riencourt-les-Cagnicourt, commune de l'arrondissement et à 19 kilomètres d'Arras, canton de Vitry-en-Artois, comprenait 530 habitants. Situé au milieu d'une plaine riche et fertile, sa population était essentiellement agricole. Les cinq cents hectares de son territoire étaient insuffisants à l'activité de ses habitants qui en cultivaient encore 600 autres sur les communes voisines. Le village se composait de cent quarante-cinq maisons comportant plusieurs grosses métairies. Les bâtiments communaux étaient une église du XVII^{ème} siècle, un presbytère, une mairie-école et des dépendances. Que reste-t-il de tout cela ? Rien. Et en plus, Messieurs, la terre, cette riche et féconde terre d'Artois, est morte pour plusieurs années. Sans doute, l'herbe y pousse et s'il était possible de la cultiver, malgré les balafres, ses cicatrices, elle rendrait au centuple les semences qu'on lui confierait. Mais la terre est incultivable. Trouée dans tous les sens, labourée de millions de projectiles, percées de tranchées, hérissée de fers barbelés, convulsée en tous sens, cachant des abris profonds. Il faudra la reniveler avant d'y mettre la charrue. Mais auparavant encore il faudra pouvoir la débarrasser des débris de toutes sortes, des obus, des grenades, des engins non explosés qui l'encombrent.

Et, Messieurs, voilà bientôt un an que l'armistice est signé et rien n'a été fait.

Pourtant, tel est l'amour du paysan français pour sa terre, que 130 personnes, hommes, femmes et enfants sont revenus s'installer dans ce désert où plane la mort, où la mitraille a fait rage pendant près de cinquante mois, sans arrêt.

A la tête des vingt-neuf familles qui sont revenus pour faire renaître leur terre, se trouve M. Mercier Englebert, un courageux paysan de l'Artois, au regard intelligent et fin. M. Mercier Englebert n'est pas le Maire, mais il en fait office en qualité de conseiller municipal. La Mairie, une baraque en planches, installée sur les ruines mêmes de la ferme de M. Mercier, compose avec deux ou trois autres du mêmes genres, toutes les habitations. C'est là dedans que vivent une centaine de personnes et une vingtaine d'enfants filles et garçons. Tout ce monde est dénué de tout vêtement, de literie, d'appareils de chauffage. Au début de la guerre, Riencourt-les-Cagnicourt possédait 110 chevaux, 700 bêtes à cornes, des milliers de volailles et plusieurs centaines de porcs. Aujourd'hui il y a dans le village en tout et pour tout deux mulets pour faire les transports et le ravitaillement et pas un seul autre animal.

Les habitants, Messieurs, ne sont pas exigeants, ils ne demandent pas qu'on les aide à reconstruire leurs maisons. L'Etat fait établir en ce moment un modèle uniforme au prix de 4.500 Francs, dont il prend 2.500 à sa charge. Le propriétaire paiera, lui, 2.000 francs sur ses indemnités de guerre. Il est vrai qu'une seule de ces maisons a été construite jusqu'ici et qu'une autre est restée inachevée, faute de matériaux. Ce qui nous fait défaut, nous a dit M. Mercier, c'est la literie et aussi des chaises, des tables et des poêles et nous serions bien heureux si la ville de Clichy consentait à nous en envoyer et nous lui en serions bien reconnaissants.

Les habitants ne demandent pas d'argent, ils préfèrent qu'on leur envoie directement les objets de première nécessité dont ils ont besoin. Et pourtant, Messieurs, je vais vous donner un chiffre qui se passe de commentaires, ils reçoivent pour vivre une indemnité de 1 franc 75 par personne et par jour.

Quand ils ne travaillent pas à arracher au sol les matériaux de leurs maisons ruinées, ils s'en vont dans la plaine morte ramasser et entasser dans les champs les projectiles non éclatés, que l'artillerie vient ensuite faire sauter. Et pour cette besogne dangereuse, ils perçoivent encore 1 fr 75 par jour.

Messieurs, je m'excuse d'avoir été si long et j'en arrive aux conclusions formulées par votre délégation. Celle-ci pense qu'il faut, en toute hâte, venir en aide aux malheureux qu'elle est allée visiter et reconforter en votre nom et elle vous demande de vouloir bien :

- 1. Décider d'adopter le village de Riencourt-les-Cagnicourt au nom de la ville de Clichy*
- 2. De voter un crédit de 25.000 francs à cet effet*
- 3. D'ouvrir dans la localité une souscription en leur faveur*

Tout cela paraître peut-être exagéré à quelques-uns d'entre vous. Mais, puisque nous faisons un geste, qu'il soit digne de Clichy, qu'il soit digne des misères que nous voulons soulager et des malheureux qui, jusqu'au 10 octobre 1916 restèrent tenacement dans leur village, déjà au trois quarts détruits.

A. DESORMEAUX

Ce rapport fut adopté à l'unanimité, le Conseil municipal vota un crédit de 25.000 francs et décida une souscription publique que les événements seuls ont retardée. Dès le 18 septembre 1919, le Maire de Clichy écrivait au Maire de Riencourt-les-Cagnicourt la lettre que voici :

Monsieur et cher Collègue,

Je m'empresse de vous faire connaître que le Conseil municipal, dans sa séance d'hier 17 courant, a décidé d'adopter la commune de Riencourt-les-Cagnicourt et de venir en aide à ses habitants dans la détresse.

A cet effet, un crédit de 25.000 francs a été mis à la disposition de la Commission, afin de permettre de satisfaire aux besoins les plus immédiats de votre localité.

Veillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Clichy

L. GAUDIER

Le Maire de Riencourt, M. Mercier Englebert, répondit quelques jours après, le 21 septembre, la lettre suivante :

A Monsieur le Maire de Clichy (Seine)

Monsieur

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre honorée du 18 courant, m'apprenant l'heureuse décision du Conseil municipal de la ville de Clichy.

Au nom de la population de Riencourt, j'adresse à la Municipalité et à la ville, mon plus grand merci, et pour perpétuer, dans l'avenir, le souvenir de notre bienfaitrice nous vous proposons, dès la renaissance de notre commune, de donner à l'artère la plus importante le nom de la rue de Clichy.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Mercier Englebert

De son côté, le Ministère des Régions sinistrées, M. Lebrun, à qui avait été transmise la délibération du Conseil, a vivement remercié le Maire et le Conseil, en même temps qu'il transmettait la délibération du Préfet du Pas-de-Calais.

La souscription publique n'a pu être ouverte que dans les premiers jours de 1920.

La Commission, quant à elle, a expédié, dans un premier temps, aux pupilles de la ville de Clichy : cinquante lits de deux personnes avec la literie complète et les draps, cinquante poêles, du linge et des berceaux. Un second envoi, comprenant des tables, des chaises, des vêtements et du linge a été fait. Hélas ! Avec ce second envoi, les crédits votés par le Conseil ont été épuisés mais la souscription a permis d'autres envois.